

Le 12 mai 2015

Distribution

Programme de forage de l'ouest de Terre-Neuve de Black Spruce Exploration Corp, 2015-2016 – Lancement de l'évaluation environnementale – MISE À JOUR

Le 7 mars 2015, Black Spruce Exploration Corp, le promoteur, a soumis à Canada–Terre-Neuve-et-Labrador l'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description révisée du projet pour un programme de forage exploratoire. Le C-TNLOHE a déterminé que ce projet nécessiterait une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* et de l'alinéa 134(1)b) de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, ci-après les lois de mise en œuvre.

La description du projet ci-jointe décrit les activités proposées du programme. Un seul puits conventionnel est proposé pour 2015-2016, dirigé vers le large à partir d'un emplacement sur terre dans la zone de Lark Harbour de Bay of Islands.

Le C-TNLOHE a déterminé que votre organisme dispose des experts des domaines de l'environnement ou des pêches que requière la réalisation de cette évaluation.

Conformément aux lois de mise en œuvre, la présente lettre vise à déterminer les ministères ou organismes susceptibles d'avoir l'expertise nécessaire pour réaliser une évaluation, à établir un calendrier ainsi qu'à obtenir des commentaires sur l'ébauche de document d'établissement de la portée ci-jointe.

Calendrier de l'évaluation

Le C-TNLOHE demande que l'examen préalable soit effectué dans les meilleurs délais, et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise à l'échelle fédérale	Réponse d'ici le 27 mai 2015
Examen du rapport préliminaire d'évaluation environnementale	Réponse environ six semaines après la réception du document
Examen de l'évaluation environnementale révisée ou de l'addenda, le cas échéant	Réponse environ deux semaines après la réception du document
Préparation de la décision à propos de l'évaluation environnementale	Deux semaines pour l'exécution (peut commencer pendant l'examen de l'EE ou de l'addenda) Comprend la révision de toutes les ébauches

Conformément aux lois de mise en œuvre, le C-TNLOHE vous demande d'examiner les renseignements ci-joints et de lui faire part de votre décision au plus tard le **27 mai 2015**. Si vous déterminez être pourvu des connaissances voulues, veuillez informer le C-TNLOHE de la

nature de ces connaissances et de la personne-ressource avec laquelle communiquer pour obtenir de l'aide avant le **27 mai 2015**.

En l'absence de réponse de votre part à la date susmentionnée, le C-TNLOHE considérera que votre ministère ou organisme n'est pas pourvu des connaissances voulues.

Espèces en péril – Paragraphe 79(1) Notification du ministre compétent

Conformément au paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*, le C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes, indiquées à l'annexe 1, sont susceptibles de se trouver dans la zone du projet qui relève de la compétence du C-TNLOHE. La probabilité d'effets négatifs sur ces espèces sera entreprise au cours du processus d'examen préalable.

- Espèces en voie de disparition : Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*)
Baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)
Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)
Requin blanc (*Carcharodon carcharias*)

- Espèces menacées : Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)
Loup tacheté (*Anarhichas minor*)

- Espèces préoccupantes : Loup Atlantique (*Anarhichas lupus*)
Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)
Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur le document ci-joint, ou si vous souhaitez discuter de ce qui précède, vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou à dhicks@cnlopb.ca.

Cordialement,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

Pièces jointes

c. c. D. Burley
E. Young

DISTRIBUTION :

M ^{me} Maureen Murphy Rustad OneOcean aux soins de Marine Institute Reception – rez-de-chaussée 115, chemin Ridge CP 4920 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5R3	Monsieur Jøhan Joensen Union des pêcheurs de Terre-Neuve CP 10 368, avenue Hamilton St. John's (T.-N.-L.) A1C 5H5
M. Rick Ellis Ocean Choice International 1315, chemin Topsail CP 8190 Station A St. John's (T.-N.-L.) A1B 3N4	M. Derek Butler Association of Seafood Producers Bureau 103 10, place Fort William St. John's NL A1C 1K4